



CLE du SAGE Allan

Réunion n°3 – 6 février 2014

Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration

Objectifs et mesures du SAGE Allan

- Présentation des travaux des commissions thématiques, avec focus sur :
 - les conclusions de l'étude Volumes prélevables sur la Savoureuse (COM1)
 - la synthèse des travaux du comité technique morphologie (COM4)
- Validation de la plaquette de présentation des objectifs et mesures

Etude diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

- Méthodologie et calendrier
- Premiers résultats du diagnostic socio-économique

Questions diverses

- Projection du film sur les zones humides de la DDT90
- Calendrier prévisionnel
- Préparation de la période post-électorale

CLE n°3 du
SAGE Allan
06/02/14

- Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration
- Validation des objectifs et mesures déclinant les enjeux du SAGE
- Etude socio-économique prospective
- Questions diverses



Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration

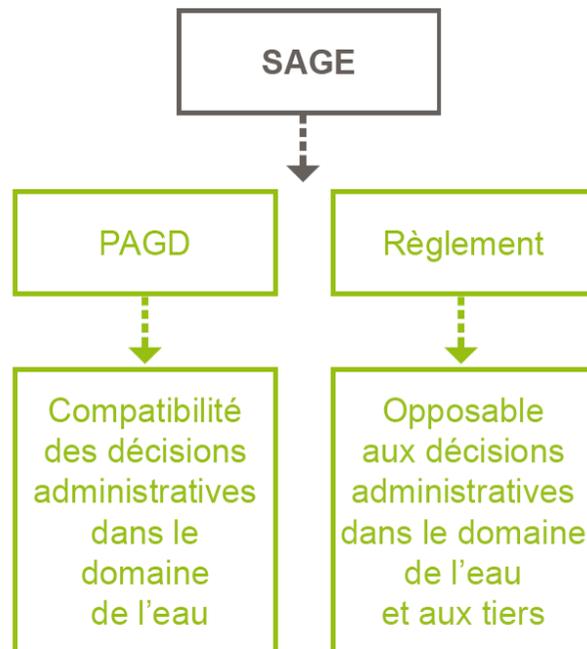
Rôle du SAGE et étapes d'élaboration

La Directive Cadre sur l'Eau (2000)

Obligations de résultats : atteinte du bon état en 2015 et non détérioration de l'état actuel.

Le bassin de l'Allan

Territoire identifié dans le SDAGE Rhône Méditerranée Corse (2010-2015) comme territoire pour lequel un SAGE est **nécessaire** pour atteindre les objectifs de la DCE.
(donc approbation avant fin 2015)



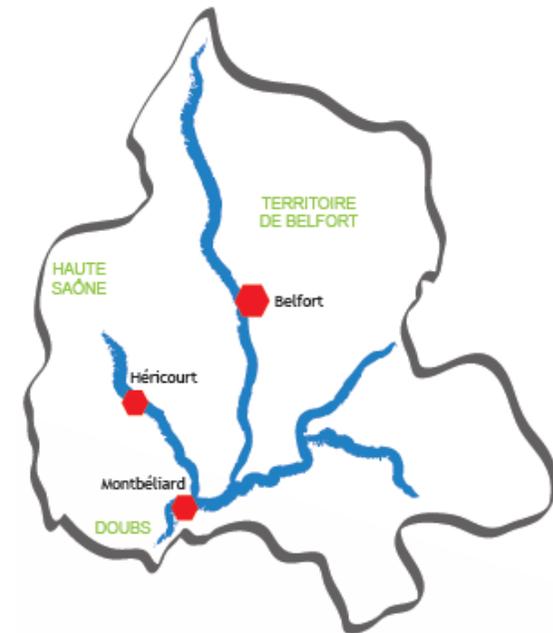
Contenu d'un SAGE

PAGD (Plan d'Aménagement et Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques)

Règlement

Atlas cartographique

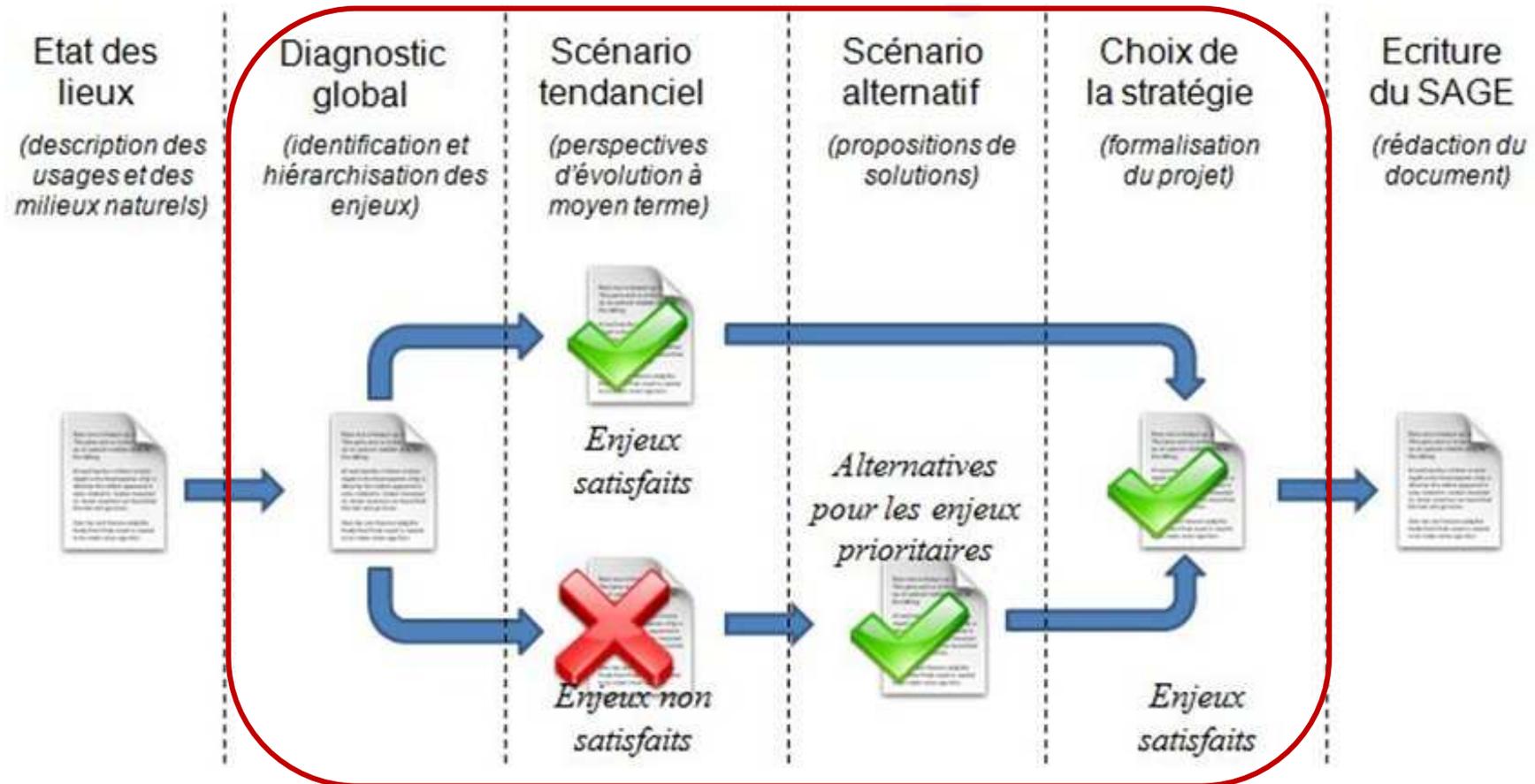
Evaluation environnementale



Le rôle du SAGE

SAGE = document de planification de la gestion de l'eau sur une unité hydrographique cohérente qui fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau compatibles avec le SDAGE.

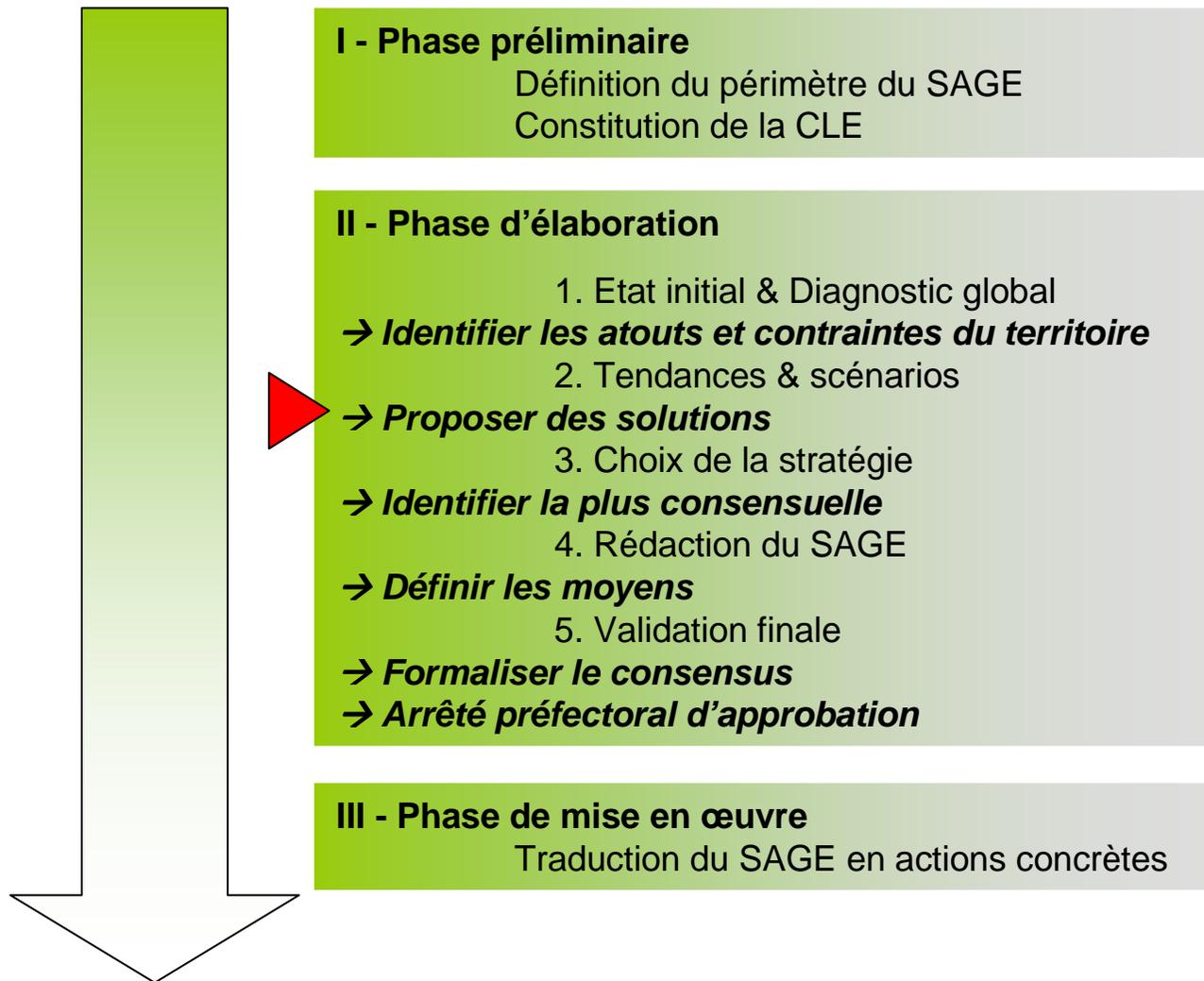
Rôle du SAGE et étapes d'élaboration



Accompagnement de la CLE par le bureau d'études Géo-Hyd dans l'élaboration de son projet de territoire sur les aspects socio-économique et prospectives.

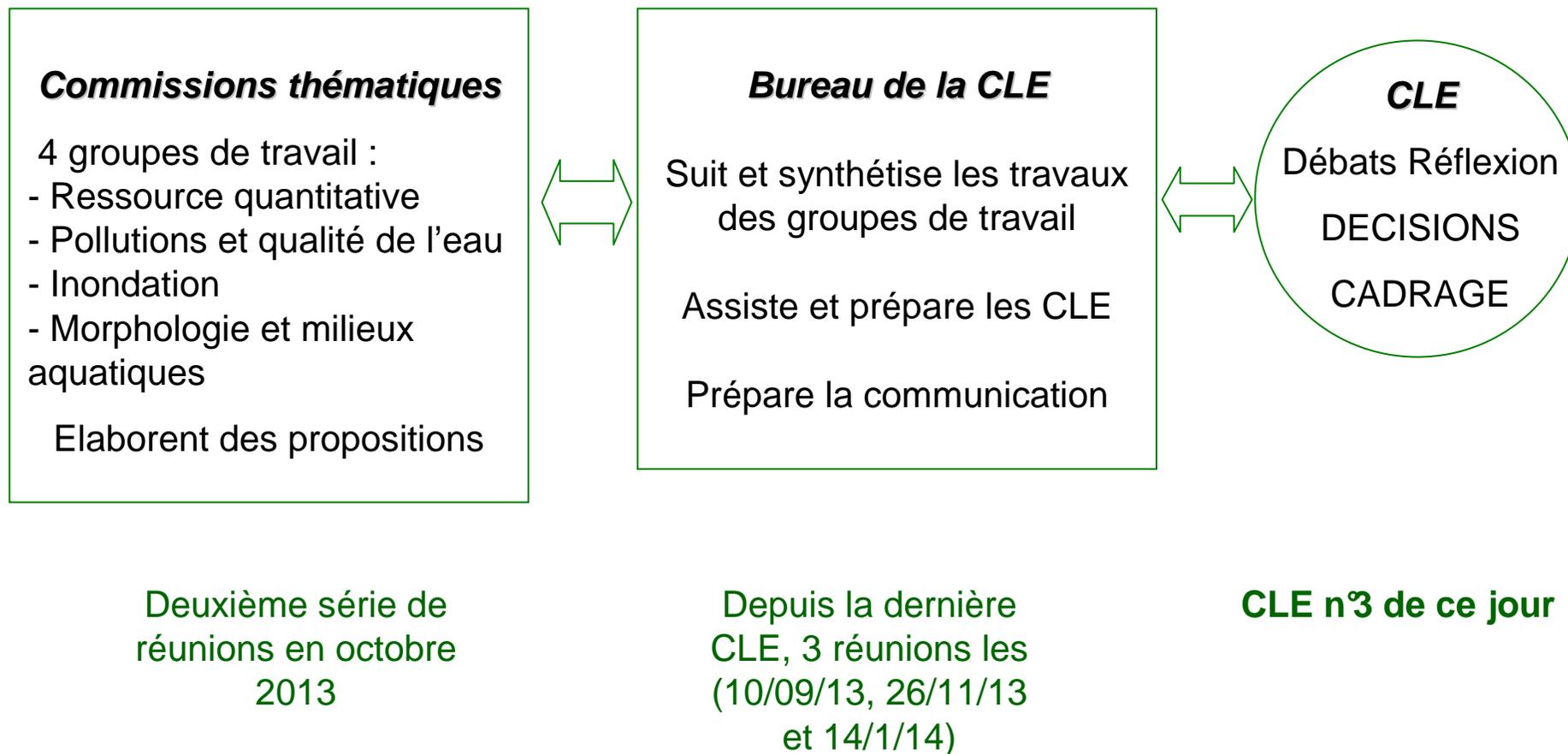
→ jusqu'au choix de la stratégie (CLE n°5)

Une démarche en trois étapes



Rôle du SAGE et étapes d'élaboration

Les instances du SAGE et leur rôle



CLE n°3 du
SAGE Allan
06/02/14

- Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration
- Validation des objectifs et mesures déclinant les enjeux du SAGE
- Etude socio-économique prospective
- Questions diverses



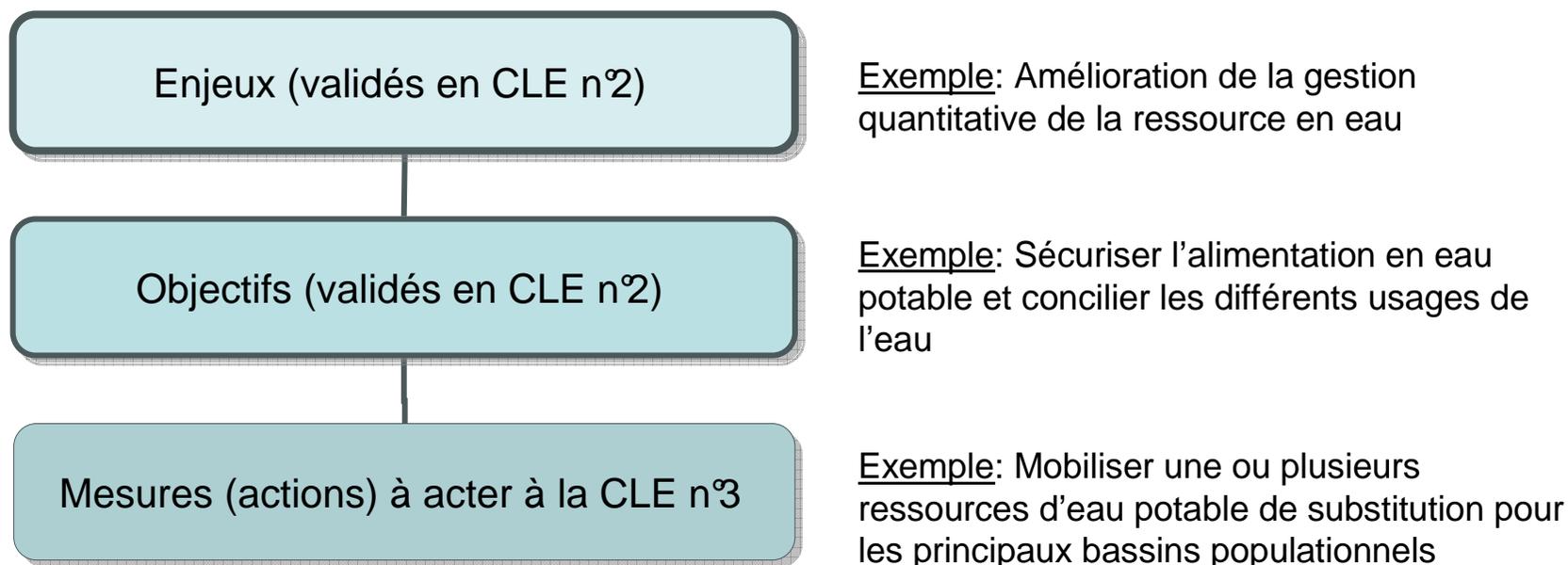
Validation des objectifs et mesures déclinant les enjeux du SAGE Allan

Objectifs des commissions thématiques

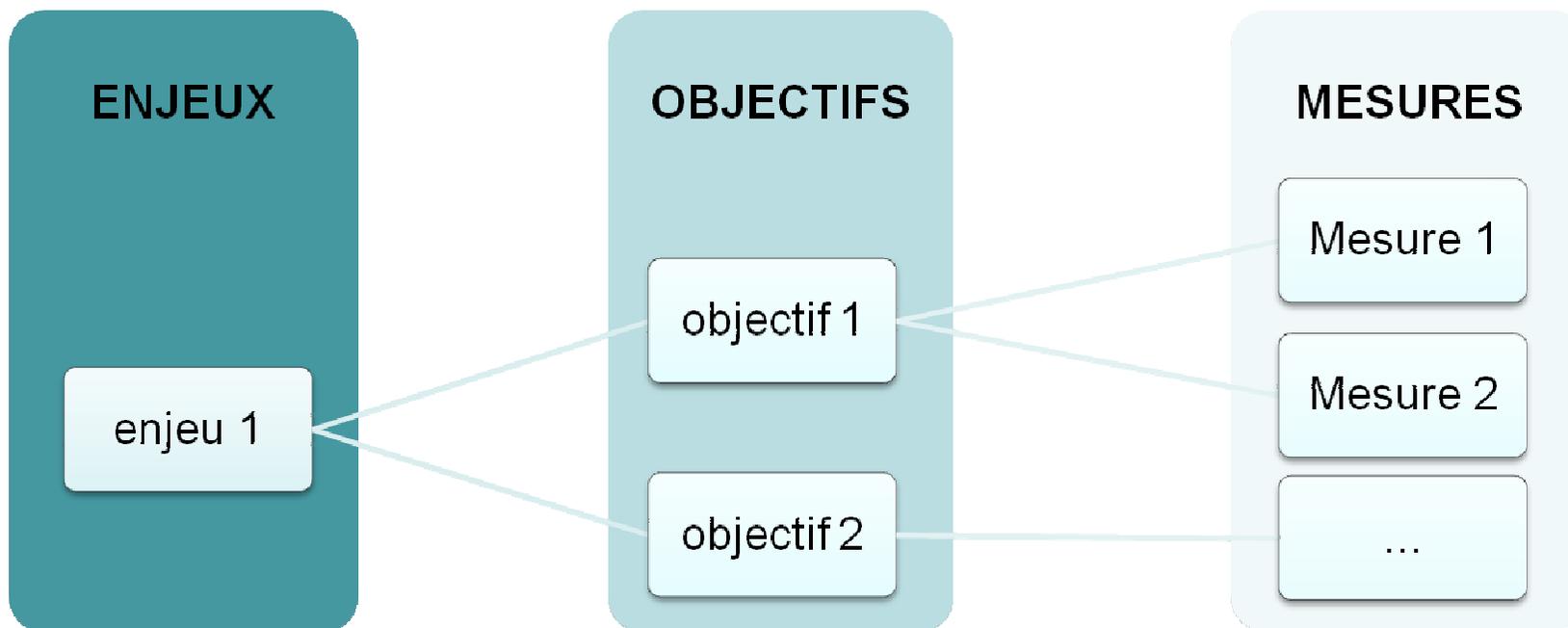
4 commissions thématiques réunies au mois d'octobre 2013

1/10	Ressource quantitative
9/10	Pollutions et qualité de l'eau
22/10	Inondation
30/10	Morphologie et milieux aquatiques

Ordre du jour des réunions : Déclinaison des objectifs en mesures



Travaux du bureau de la CLE : Structuration des enjeux, objectifs, mesures



➤ **Thèmes / orientations principales**

➤ **Affichage stratégique des priorités**

➤ **Nombre restreint (<10)**

5 pour le SAGE Allan

➤ **Résultat que l'on veut atteindre**

➤ **Précis et mesurable (indicateurs)**

➤ **Nombre limité (10-20)**

14 pour le SAGE Allan

➤ **Moyens d'atteindre l'objectif**

➤ **Constituent le plan d'actions**

➤ **Nombre variable (40-70)**

62 pour le SAGE Allan

Commission Ressource quantitative

Enjeu « Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau »

RAPPEL DES OBJECTIFS

SÉCURISER l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

- > Mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les principaux bassins populationnels
- > Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise
- > Mettre en place un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE
- > Renforcer les interconnexions

LES MESURES

VALORISER les ressources actuellement mobilisées et les pratiques

- > Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements
- > Permettre la remobilisation de petites ressources actuellement non utilisées
- > Valoriser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau

FAIRE COÛLICIDER durablement besoins et ressources

- > Préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- > Analyser et garantir l'adéquation besoin/ressource
- > Résorber les déficits quantitatifs du sous-bassin de la Savoireuse

Proposition de déclinaison des enjeux en objectifs et mesures :

Remarques / Validation ?

Synthèse des travaux des commissions

Focus sur les conclusions de l'EVP Savoureuse



Commission Ressource quantitative

Enjeu « Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau »

Focus sur la dernière mesure de la plaquette :

« Résorber les déficits quantitatifs du sous-bassin de la Savoureuse »

L'étude Volumes prélevables sur le sous-bassin de la Savoureuse, conduite par l'Agence de l'eau en réponse aux priorités du SDAGE, est aujourd'hui terminée

→ conclusions transmises par l'Agence de l'eau par courrier du 18/10/13

Il est proposé d'acter aujourd'hui :

- qu'il existe un déficit quantitatif généralisé sur le sous-bassin de la Savoureuse
- que les prélèvements sont déjà au-delà du minimum biologique
- qu'il revient au SAGE de mettre en œuvre les solutions proposées à court terme, et de proposer des solutions à moyen et long terme en réponse à cette situation.

Synthèse des travaux des commissions

Commission Pollutions et qualité de l'eau

Enjeu : « Amélioration de la qualité de l'eau »

Proposition de
déclinaison des
enjeux en
objectifs et
mesures :

Remarques /
Validation ?

RAPPEL DES OBJECTIFS

LES MESURES

RÉDUIRE les pollutions diffuses

- > Réaliser des études de délimitation des aires d'alimentation de captages, élaborer et mettre en place des plans d'actions
- > Rendre les projets d'aménagement cohérents avec les usages de l'eau et les enjeux
- > Lutter contre les pollutions diffuses et les pollutions par les substances dangereuses d'origine agricole et non agricole
- > Limiter les pollutions par ruissellement des eaux pluviales
- > Communiquer et sensibiliser sur les méthodes alternatives et les bonnes pratiques

RÉDUIRE les pollutions ponctuelles

- > Identifier les sources de pollution du phosphore et les limiter
- > Prévenir toutes sources de pollution entraînant une détérioration de la qualité environnementale et agir pour les estomper
- > Réaliser les schémas directeurs d'assainissement pluviaux
- > Inciter les gestions de l'eau intégrées des entreprises

AMÉLIORER les connaissances et identifier les pollutions

- > Reconquérir la qualité des cours d'eau et des nappes d'accompagnement selon leurs potentiels
- > Introduire un système d'alerte au travers de la commission thématique
- > Identifier, caractériser les eaux souterraines et surveiller l'état des masses d'eau pour préserver les eaux souterraines mobilisables pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- > Assurer un suivi régulier et homogène des cours d'eau superficiels du bassin de l'Allan (mutualisation des réseaux existants) et adapter les campagnes de suivi

Commission Inondation

Enjeu « Prévention et gestion des risques d'inondation »

RAPPEL DES OBJECTIFS

RÉDUIRE la vulnérabilité en adaptant l'aménagement du territoire au risque inondation

- > Accompagner la mise en œuvre des outils existants
- > Maîtriser le foncier disponible pour contrôler au mieux l'imperméabilisation
- > Favoriser l'infiltration des eaux dans le sol
- > Etablir des zones tampons entre réseaux pluviaux ou unitaires et milieux naturels

LES MESURES

RÉDUIRE les effets de l'aléa sur le territoire

- > Préserver les zones d'expansion de crues
- > Favoriser des méthodes culturales limitant l'érosion

AMÉLIORER la gestion du risque inondation

- > Informer les populations et les professionnels et diffuser les possibilités de protection contre les épisodes fréquents d'inondation
- > Généraliser les Plans Communaux de Sauvegarde, optimiser les PCS existants et favoriser les PCS intercommunaux
- > Améliorer l'anticipation de l'information et la prévision des crues à l'échelle du SAGE
- > Gérer les bassins existants : prendre en compte l'aléa d'un dysfonctionnement des ouvrages, améliorer la sûreté des ouvrages et terminer ceux encore en travaux pour écrêter au mieux les crues
- > Améliorer le dispositif d'alerte sur cours d'eau principaux, mettre en place un dispositif sur les petits cours d'eau
- > Gérer le retour à la normale (post-crues)

Proposition
de
déclinaison
des enjeux
en objectifs et
mesures :

Remarques /
Validation ?

Commission Morphologie et milieux aquatiques

RAPPEL DES OBJECTIFS

PRÉSERVER ET RESTAURER les cours d'eau, en particulier en matière de morphologie et de continuité

- > Affiner la connaissance des milieux sur la morphologie des cours d'eau, leur continuité écologique et leurs espaces de mobilité
- > Améliorer et préserver la qualité morphologique, la fonctionnalité et la continuité des cours d'eau (sédiments et poissons) et leurs annexes selon leurs potentiels
- > Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau en favorisant leur intégration dans les documents d'urbanisme
- > Concilier aménagement hydraulique des cours d'eau et restauration écologique, notamment amélioration et diversification des habitats
- > Respecter ou tendre vers les débits minimums biologiques des cours d'eau
- > Améliorer le relais d'information auprès des entreprises et particuliers propriétaires de barrages pour leur permettre de mieux gérer leur ouvrage

LES MESURES

PRÉSERVER ET RESTAURER les milieux aquatiques et humides

- > Connaître les zones humides et informer les communes pour améliorer leur prise en compte en amont des projets d'aménagements
- > Préserver les cours d'eau et les zones humides de la création de plans d'eau non compatibles avec leur préservation
- > Préserver et restaurer les zones humides sans exclure certaines activités humaines compatibles avec leurs fonctionnalités
- > Inscrire la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme
- > Acquérir les zones humides
- > Préserver les têtes de bassins versants
- > Favoriser la bonne gestion des plans d'eau
- > Limiter et prévenir la dispersion des espèces invasives
- > Recréer et entretenir les ripisylves
- > Mutualiser les connaissances et les moyens favorables aux projets de compensation
- > Sensibiliser les usagers aux rôles des cours d'eau et à leur protection

Enjeu :
« Restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides »

Proposition de déclinaison des enjeux en objectifs et mesures :

Remarques / Validation ?

Enjeu « Restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides »

Focus sur les deux premières mesures de la plaquette relatives à la restauration morphologique des cours d'eau.

La rédaction de ces mesures devra s'appuyer sur les travaux du **comité technique morphologie**, mandaté par le bureau de la CLE et qui s'est réuni à deux reprises en 2013.

Sa composition : services de l'Etat, Contrat de rivière Allaine, chambre d'agriculture 25/90, fédérations de pêche et conseils généraux

Ses travaux :

- Identification de tronçons de cours d'eau dégradés et qu'il serait techniquement intéressant de restaurer
- Priorisation des interventions d'un point de vue technique

Il est proposé d'acter aujourd'hui les conclusions de ce comité technique comme base de travail pour la suite de l'élaboration du SAGE.

Enjeu transversal

« Gouvernance, cohérence et organisation du SAGE »

RAPPEL DES OBJECTIFS

ASSURER la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau

- > Concilier le développement des activités socio-économiques et la préservation des milieux naturels
- > Intégrer systématiquement les questions relatives à l'eau et aux milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme pour plus de cohérence

LES MESURES

AMÉLIORER la gestion concertée de l'eau et l'appropriation du SAGE par les acteurs locaux

- > Assurer le portage et le suivi du SAGE
- > Identifier et mobiliser les maîtrises d'ouvrage, en particulier les porteurs de contrats de milieux
- > Renforcer la coordination et la complémentarité entre les différentes collectivités gestionnaires
- > Favoriser les usages concertés
- > S'appuyer sur les instances du SAGE, partager les connaissances et coordonner les moyens existants

SENSIBILISER les acteurs et la population aux problématiques liées à la gestion l'eau

- > Réaliser le plan de communication du SAGE
- > Etablir une culture du risque au sein de la population et des professionnels avant que les phénomènes n'arrivent (crues, sécheresse, pollutions accidentelles, etc.)

Proposition de déclinaison de l'enjeu en objectifs et mesures :

Remarques / Validation ?

Validation de la plaquette

Comme lors de la CLE n°2 relative aux enjeux, **une plaquette « présentation des objectifs et des mesures »** a été travaillée par l'EPTB qui synthétise la déclinaison des enjeux en objectifs et mesures qui vient d'être détaillée.

Cf dossier de séance et courriel du 27/01/2014

Cette plaquette servira de support pour les réunions suivantes.

→ **Validation du contenu**

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE Allan
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Savoireuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt

FICHE PROJET
OBJECTIFS stratégiques
du SAGE Allan

L'objectif à atteindre
La Savoureuse à Belfort
L'Allaine à Besançon

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau qui fixe des règles et des dispositions concernant l'utilisation, la mise en valeur, la protection quantitative et qualitative de la ressource et des milieux aquatiques sur un territoire cohérent.

L'élaboration du SAGE Allan, débutée en 2012 par la définition de son périmètre et la constitution de sa Commission Locale de l'Eau (CLE), se poursuit cette année.

En juillet 2013, la CLE s'est réunie pour partager le diagnostic des connaissances actuelles et les enjeux du SAGE. Les enjeux ont été déclinés en objectifs au sein des 4 commissions thématiques.

Chacun de ces objectifs sera ensuite détaillé en mesures concrètes pouvant être suivies et évaluées avec des maîtres d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise en œuvre et un chiffrage de coût. Ces mesures permettront, par leur diversité technique ou stratégique, de construire différents scénarios. En prenant appui sur ce socle, la CLE sera pleinement compétente pour le choix de sa stratégie.

Dans la continuité de l'élaboration du SAGE, une étude socio-économique prospective a été lancée en décembre 2013. Les conclusions de cette étude, prévues fin 2014, nous permettront de construire collégialement des solutions en adéquation avec les tendances d'évolution et les enjeux socio-économiques de notre périmètre d'étude.

La Présidente de la CLE du SAGE Allan,
Anne-Marie FORCINAL

Structure porteuse du SAGE :
EPTB Savoie & Doubs
Partenaires :
Mairie de Savoye
Mairie de Bourbeuse
Mairie de Lizaine
Mairie de Rupt

CLE n°3 du
SAGE Allan
06/02/14



Etude diagnostic socio-économique, tendances et scénarios du SAGE Allan

- Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration
- Validation des objectifs et mesures déclinant les enjeux du SAGE
- Etude socio-économique prospective
- Questions diverses



Pourquoi une étude ?

Un territoire densément peuplé marqué par les activités humaines :

Un tissu économique qui occupe une place prépondérante dans l'équilibre territorial

⇒ Fortes pressions foncières

⇒ Contraintes d'urbanisme

⇒ Altérations morphologiques du réseau hydrographique

⇒ Déficit quantitatif de la ressource en eau (Savoireuse)

Nécessité de partager une vision globale, approfondie, prospective et extérieure des réalités socio-économiques, pour pouvoir ensuite prendre des décisions éclairées dans le cadre du SAGE pour satisfaire aux enjeux.

Quels objectifs visés ?

- Apporter aux membres de la CLE une vision claire et objective de la situation socio-économique sur le bassin versant.
- Dégager des tendances d'évolution du territoire au regard de cette situation
- Apporter à la CLE, à travers plusieurs scénarios contrastés, des choix entre des moyens différents d'atteindre les objectifs fixés.

Marché notifié par l'EPTB à **Géo-Hyd** le 29 novembre 2013.

Durée de l'étude : **10 mois** (donc jusqu'à fin septembre 2014)

3 phases (cf verso plaquette) :

Phase 1 : Compléter le diagnostic du SAGE sur le volet socio-économique

Phase 2 : Elaborer des tendances d'évolution

Phase 3 : Elaborer des scénarios devant permettre à la CLE de se positionner sur sa stratégie

Lancement de l'étude



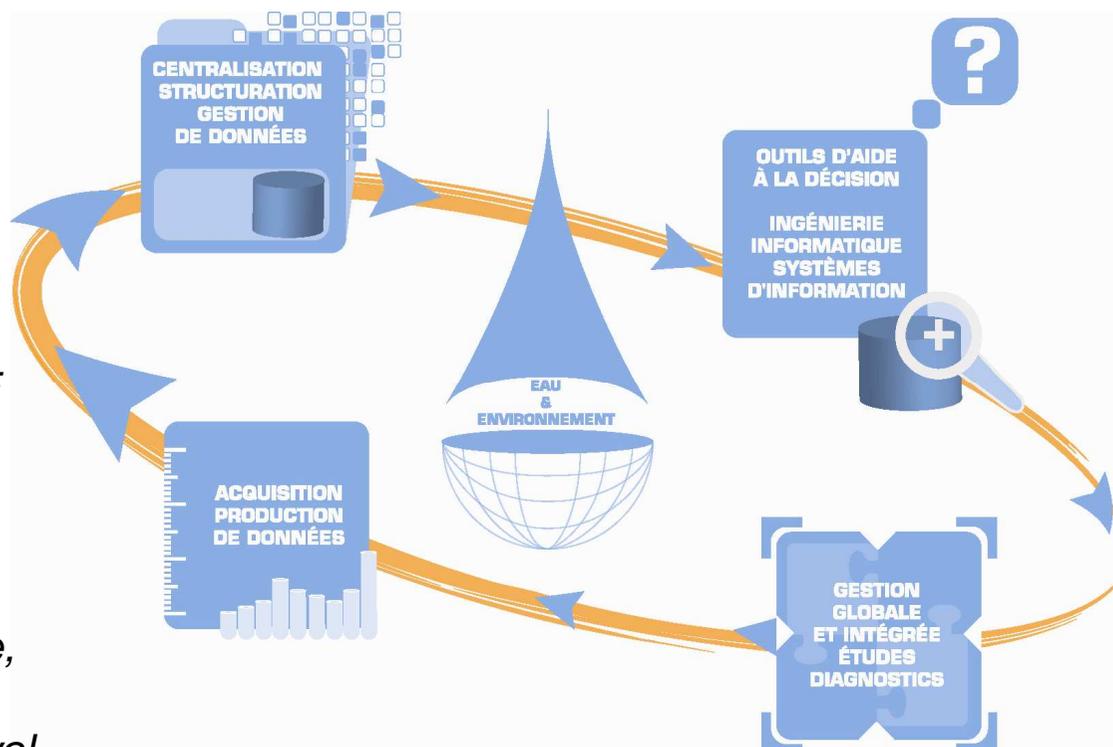
Une étude co-financée par :



Bureau d'études à double compétences « **Environnement et Informatique** »
30 collaborateurs avec des profils variés, scientifiques et technologiques,
Investissement sur toute la chaîne de traitement de l'information.

Equipe de projet

A. Jacquet
R. Grabowski
J. David
M. Delabre
R. Mouche



Références SAGE

Rance Frémur,
Loiret,
Orge-Yvette,
Estuaire de la Loire,
Allier aval,
Cher amont, Cher aval,
Sauldre,
Sioule, Dore

✓ Caractérisation socio-économique : des compléments à l'état des lieux

→ En vue de l'étude des tendances :

- **Développement économique** : Poids des différents secteurs d'activités (emplois, chiffres d'affaire, évolutions passées ...)
- **Faire ressortir les usages liés à l'eau** (patrimoine paysager, récréatif, usages économiques ...)

→ Pour assurer la cohérence entre le SAGE et les stratégies locales d'aménagement et de développement du territoire :

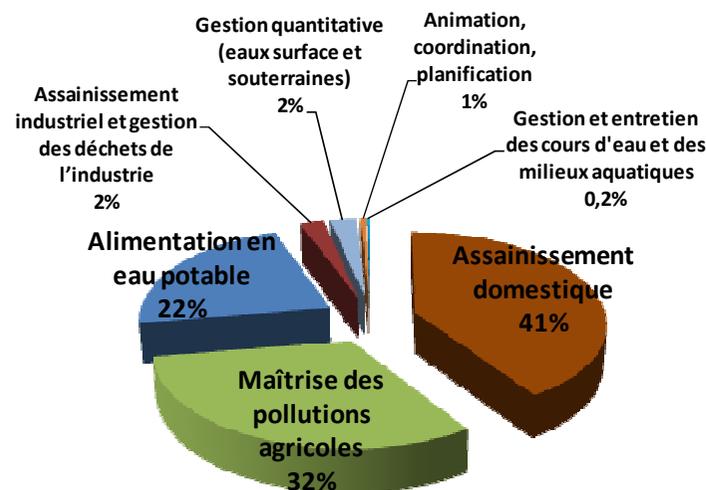
- **Démographie et développement urbain** : synthèse des enjeux identifiés dans les documents d'urbanisme « cadres » : axes d'expansion urbaine, stratégie de développement des zones d'activités, aspects liés à l'eau...

✓ Synthèse des dépenses d'investissement liées à l'eau sur les 10 dernières années

- Dégager un ordre de grandeur par grand thème d'action : Eau potable, assainissement, gestion des cours d'eau, pollutions agricoles, ...
- Synthèse de l'origine des subventions (Agence de l'Eau, Conseils régionaux et Généraux, Etat/Europe)

→ *Objectif : pouvoir mettre en évidence l'évolution des investissements liés à l'eau (ex: tendance actuelle vers plus d'investissement pour la restauration des milieux aquatiques)*

Exemple



Permettre aux acteurs de s'exprimer sur leur perception de la problématique « eau » et maintenir une forte dynamique de concertation

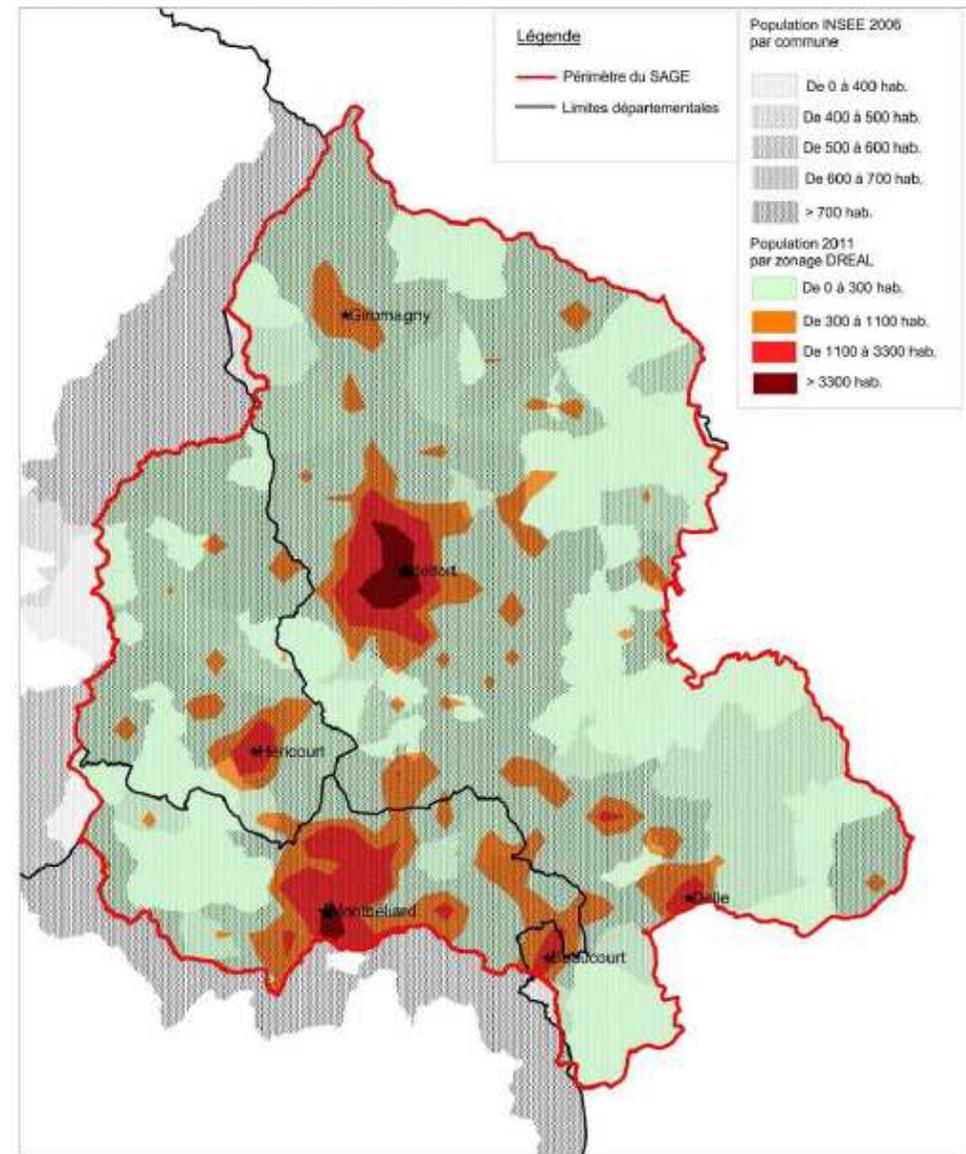
- **Entretiens individuels** à mener avec les acteurs en phase de diagnostic et scénarios tendanciels pour dresser un bilan des politiques liés à l'eau, passées et actuelles
- **2 inter-commissions en phase de sc. tendanciel et sc. alternatifs**
- **4 commissions thématiques mises en place lors de la phase précédente reconduites en phase de sc. alternatifs:**
 - ✓ Ressource quantitative,
 - ✓ Pollutions et qualité de l'eau,
 - ✓ Inondation,
 - ✓ Morphologie et milieux aquatiques

Premier résultat

Diagnostic socio-économique

✓ **Le territoire**

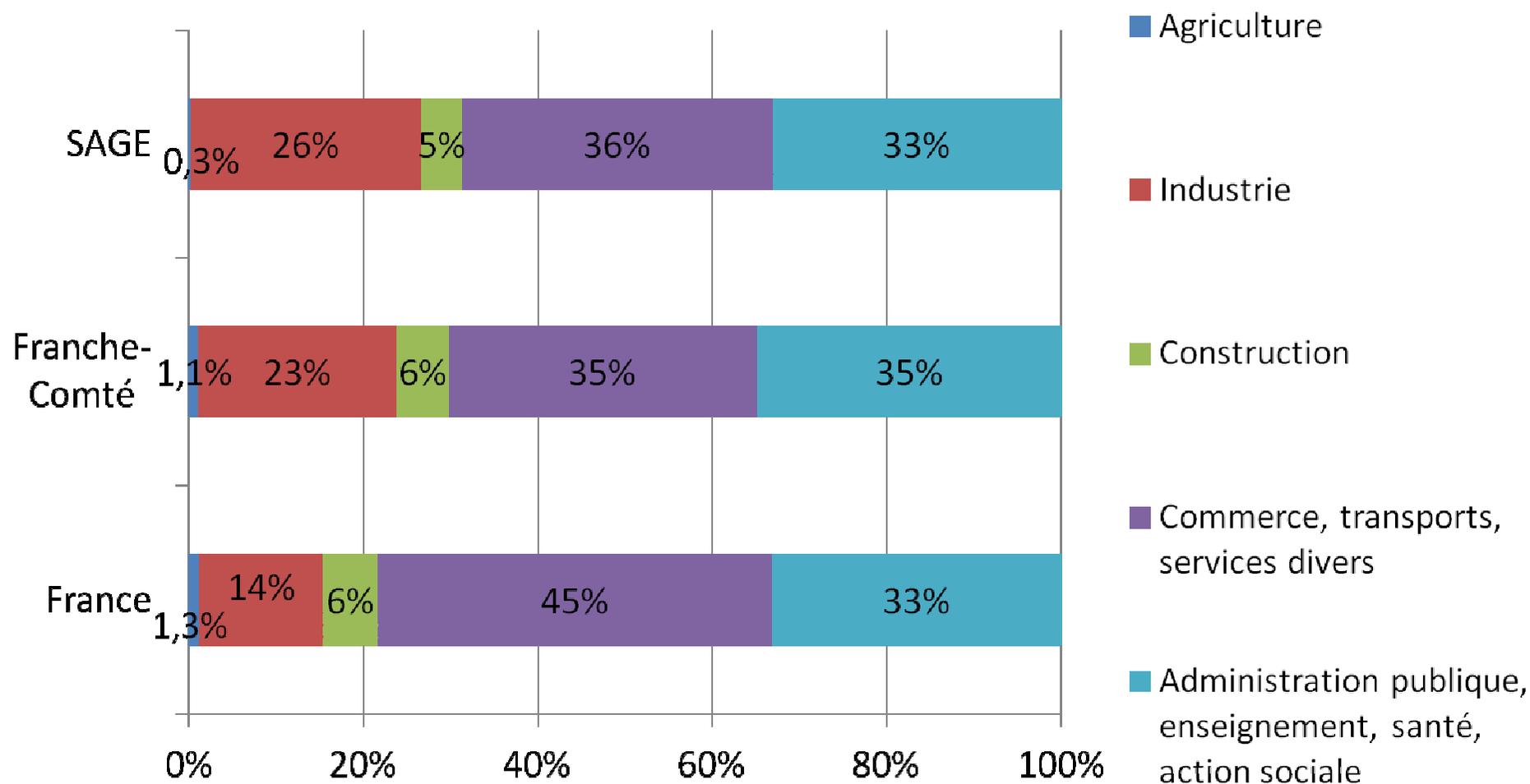
- 160 communes
- 240 000 habitants
- aménagement urbain dense (278 habitants / km²) concentré sur secteurs Belfort, Montbéliard, Héricourt, Beaucourt, Delle
- 12 000 pers. en plus entre 1999 et 2010
- Chômage: 13.7% (2010)
- 3 Schémas de Cohérence territoriales



Premier résultat

Diagnostic socio-économique

- ✓ **L'emploi** **114 000 emplois** sur le territoire du SAGE (*Insee, 2010*)
> Secteurs prépondérants: commerces, transports et services (36%)

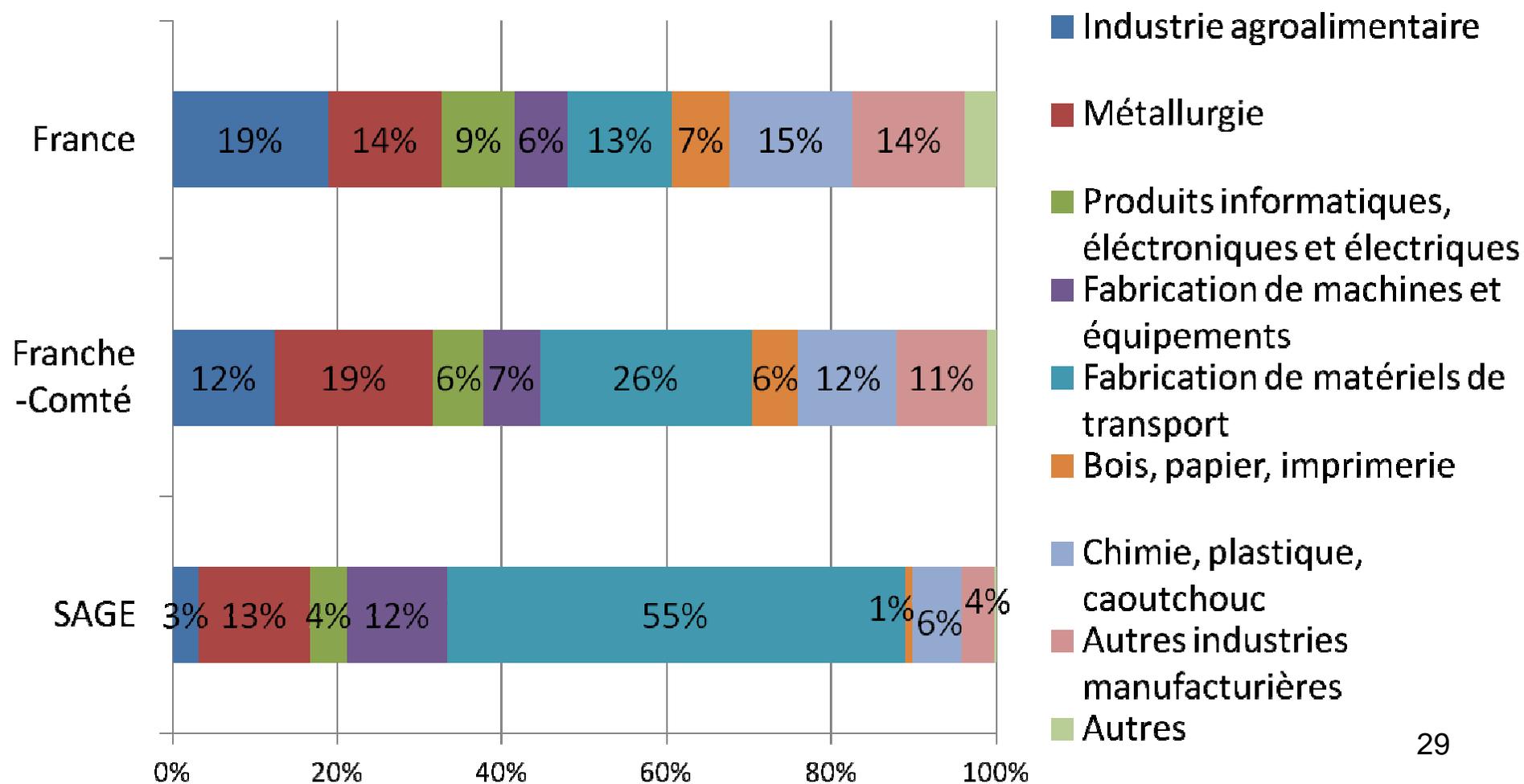


Premier résultat

Diagnostic socio-économique

✓ **Activités industrielles**

800 établissements industriels sur le territoire du SAGE (Insee, 2011)



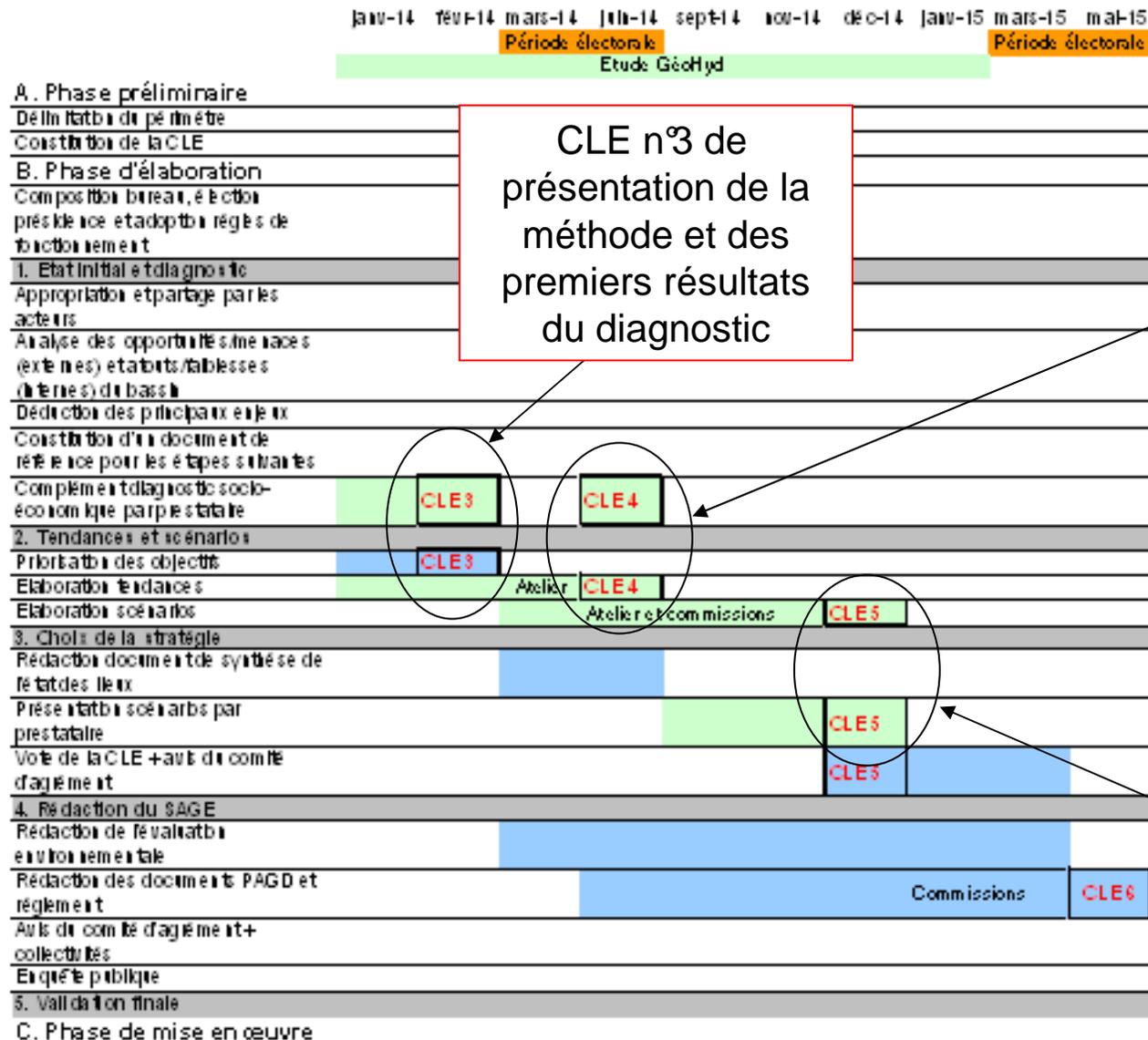
✓ **Perceptions des acteurs**

- **L'eau** = Ressource en quantité suffisante pour certains acteurs, pas (peu) polluée
- **Intérêt** grandissant sur les questions liés à l'eau (inondations, nature en ville, ...), **facteur d'attractivité** pour le territoire (logement, implantation d'entreprise)
- Vis-à-vis du **projet de SAGE**:
 - Il est perçu un manque de lisibilité de l'outil SAGE et du contrat de rivière, **effet « mille feuilles »** -> traduit une nécessité de communiquer sur le projet
 - **Le SAGE** permet plus de concertation, d'information (ex: volet inondation), cadre plus concret pour les doc. d'urbanisme
- La réglementation vu parfois comme contrainte par les entreprises/usagers. Elle doit pouvoir contribuer à nourrir le développement du territoire (ex : zones humides et cadre de vie, mais besoin de sensibilisation)

✓ **Perceptions des acteurs**

- Visions à l'horizon 2020:
 - Sentiment de tendance à la stagnation voir baisse de la population
 - Développement ponctuel de parcs d'activités
 - Projet de renouvellement urbain (logement, entreprise), volonté d'associer l'attractivité de l'eau pour le développement du territoire
 - Valorisation des friches industrielles (proximité des cours d'eau): potentiel pour améliorer le cadre de vie

Le calendrier de l'étude



CLE n°4 de validation des phases diagnostic et scenario tendanciel

CLE n°5 de choix du scénario du SAGE à partir de scénarios contrastés

Calendrier diagnostic et scénario tendanciel

	2013		2014				
Phases	Déc.	Janv.	Fév.	Mars <i>Elections</i>	avril	mai	juin
Diagnostic socio-économique		Bureau CLE 6 (14/1)	CLE 3 (6/2) – présentation état avancement diag				
Scénario tendanciel					Inter-commission	Bureau CLE 7	CLE 4 (validation diag et scénario tendanciel) fin juin

Suivi et validation

- ✓ Cellule d'animation, bureau, commissions, CLE

CLE n°3 du
SAGE Allan
06/02/14

- Rappel du rôle du SAGE et de ses étapes d'élaboration
- Validation des objectifs et mesures déclinant les enjeux du SAGE
- Etude socio-économique prospective
- Questions diverses



Questions diverses

Projection du film « Pourquoi préserver les zones humides ? »

Pourquoi préserver les zones humides ?

Extrait d'un film de la DDT90 réalisé par Zestdurable

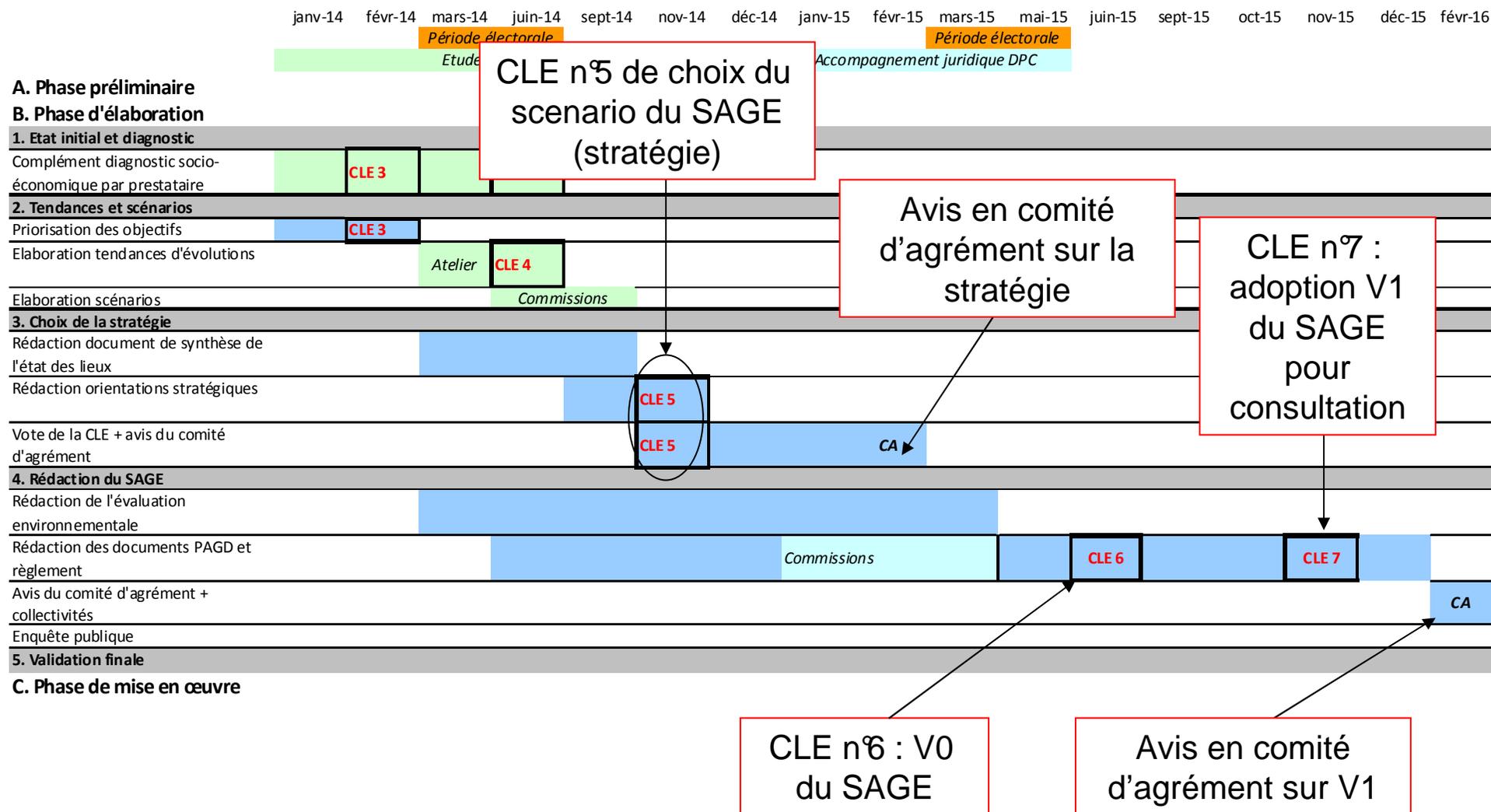
Autres volets disponibles sur zestdurable.net :

- comment identifier les zones humides ?
- quelles procédures à suivre en cas de projet d'aménagement ?



(Source CG90)

Le calendrier d'élaboration du SAGE



Remerciements des élus dont le mandat à la CLE ne sera pas renouvelé après les élections

→ pot convivial

Accueil des nouveaux membres après les élections

- Désignation des nouveaux représentants : réponse à la sollicitation qui vous parviendra du Préfet coordonnateur du SAGE pour permettre la tenue d'une CLE n°4 fin juin 2014
- Organisation d'une réunion d'information préalablement à cette CLE n°4 pour les nouveaux représentants

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-laure BERTHOMMÉ et Claire CROCHET-DAMAIS

Animatrices SAGE Allan

EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 29 / 07 77 84 00 90

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr